

LE MOUVEMENT SYNDICAL



La Quatrième Réunion internationale pour jeunes militants syndicaux organisée par la F.S.I.

par Jef Delarue

La 4^e réunion internationale pour jeunes militants syndicaux, organisée à l'initiative de la F. S. I., s'est tenue cette année à Vienne, du 1^{er} au 8 octobre.

Une bonne trentaine de jeunes militants, venant d'Angleterre, d'Autriche, du Danemark, de France, de Suède, de Suisse, de Tchécoslovaquie et de Belgique, y ont participé. Le mouvement syndical belge y avait envoyé deux élèves.

Les cours se sont donnés à l'Anton Hueber-Haus, située à quelques kilomètres de Vienne, au milieu des montagnes. Cette maison, qui porte le nom du Nestor du mouvement syndical autrichien, a été érigée en 1931 par les syndicats socialistes autrichiens, pour y organiser des semaines et des week-ends d'études en vue de l'éducation syndicale des jeunes syndiqués. Le programme de la Semaine internationale comportait :

- 1) Le mouvement syndical international (exposé par W. Schevenels, secrétaire général de la F. S. I.) ;
- 2) Le mouvement syndical autrichien (exposé par J. Schorsch, secrétaire général de la Confédération générale des Syndicats d'Autriche) ;
- 3) Le programme économique de la F. S. I. (exposé par W. Schevenels) ;
- 4) Exposés par les participants sur le travail d'éducation des différentes centrales nationales.

Inutile de dire que ces exposés furent d'un haut intérêt et ont retenu l'attention soutenue de tous les participants. Surtout les trois premiers donnèrent lieu à une discussion souvent très animée, à laquelle participèrent la plupart des auditeurs. Ceux-ci ne se sont d'ailleurs pas fait faute de poser aux conférenciers une série de questions, démontrant par là qu'ils étaient vraiment venus pour approfondir le fond des problèmes traités.

Les exposés du camarade W. Schevenels ont permis de constater que la F. S. I. est aujourd'hui une véritable organisation internationale, dotée d'un programme économique bien établi, alors que celui du camarade Schorsch et celui fait par un des élèves autrichiens ont permis aux étrangers de se rendre compte du développement pris par la législation sociale, malheureusement très menacée aujourd'hui, en Autriche, et de l'œuvre extrêmement intéressante, réalisée par nos collègues autrichiens dans le domaine de l'organisation des jeunes.

Les participants ont d'ailleurs eu l'occasion d'étudier cette dernière question plus amplement au cours des conversations et discussions tenues en dehors des exposés réguliers, puisque la Confédération générale des syndicats autrichiens avait eu la bonne idée de déléguer à la Semaine internationale une dizaine de jeunes camarades militants ou dirigeants des sections de jeunes syndiqués. Ces discussions ont été facilitées par le fait que la majorité des étrangers comprenaient et parlaient la langue allemande ; le contact et la compréhension étaient vite réalisés.

Tous ces éléments nous fournirent donc l'occasion de nous renseigner aussi complètement que possible sur l'activité quotidienne de ces sections de jeunes syndiqués en Autriche. Nous aurons peut-être encore l'occasion de revenir sur cette question si capitale pour l'avenir du mouvement syndical.

Inutile de dire que la Semaine s'est terminée par une visite à la ville de Vienne, à ses organisations ouvrières et à ses belles réalisations sociales, dont la réputation n'est plus à faire.

Nous ne saurions terminer ce trop bref compte rendu sans adresser nos chaleureux remerciements à nos collègues autrichiens pour leur hospitalité sans bornes. Nous ne voulons pas citer de noms, puisque tous

se sont coupés littéralement en quatre pour nous rendre le séjour parmi eux aussi agréable que possible. Chose dans laquelle ils ont parfaitement réussi, grâce aussi à leur cordialité viennoise, qui est proverbiale.

Et finalement, nous tenons à féliciter une fois de plus la F. S. I. pour l'initiative hautement intéressante qu'elle a prise depuis quelques années en réunissant tous les ans dans une des capitales de l'Europe quelques dizaines de jeunes militants syndicaux des différentes organisations nationales affiliées.

C'est là un des efforts les plus méritoires qui aient jamais été faits par une organisation internationale en vue de favoriser une meilleure compréhension et un véritable esprit international, grandement nécessaire à l'émancipation du prolétariat et à la réalisation d'une véritable communauté socialiste.

La F. S. I. peut être satisfaite et fière de ce qu'elle a déjà réalisé dans ce domaine. Nous espérons qu'elle pourra, dans l'avenir, poursuivre ses efforts avec le même succès que dans le passé, d'autant plus qu'elle possède, en la personne de son secrétaire général, quelqu'un qui comprend l'art de créer la véritable ambiance internationale.

Les sportifs ouvriers allemands sous la dictature des nazis.

A la fin de l'année 1931, les effectifs totaux, adultes, adolescents et pupilles des deux sexes, de l'In-

	Membres hommes		Membres femmes	
	de 14 à 18 ans	de plus de 18 ans	de 14 à 18 ans	de plus de 18 ans
Union gymnique et sportive	32,730	352,886	26,026	54,208
Union cycliste et motocycliste	28,204	240,296	8,581	41,223
Amis de la Nature (Tourisme)	7,410	59,733	3,410	19,911
Croix-Rouge ouvrière (Samaritains)	1,235	37,802	309	8,452
Union d'athlétisme	3,063	17,477	250	1,750
» « Santé du Peuple »	2,000	4,571	1,196	4,239
» des Joueurs d'échec	2,300	10,250	200	250
» des Tireurs	742	4,523	93	341
» du Yachting à voile	247	2,391	3	42
» des Joueurs de quilles	112	5,365	—	438
» des Pêcheurs à la ligne	365	6,268	35	—
Totaux	78,408	741,562	40,103	130,854

(Dans ces chiffres ne sont pas compris les 220,541 pupilles.)

Toutes ces Unions possédaient des installations dont le couronnement était l'unique « Ecole supérieure pour l'éducation physique » de Leipzig, qui formait annuellement des centaines de moniteurs et monitrices compétents qui allaient sur toute la surface du Reich répandre l'enseignement de professeurs réputés laissant aux unions bourgeoises l'entraînement empirique de toute une jeunesse assoiffée de mouvement et de grand air.

On a évalué à 200 millions de francs belges, la valeur des multiples installations sportives, magasins d'articles de sports, imprimeries, secrétariats permanents, écoles, etc., qui appartenaient aux sportifs ouvriers allemands, dont on en comptait 18,990 par un million d'habitants du Reich.

De tout cela il ne reste plus rien que, disséminés, exilés, des cœurs qui espèrent...

* * *

En 1931 la menace nazi se précise et les sportifs

internationale Sportive atteignaient le chiffre impressionnant de 1,802,319 membres!

Ce chiffre était en progression de 160,393 sur celui de 1929. L'accroissement des effectifs continuait à être remarquable.

Dans cette masse énorme, l'*Arbeiter Turn- und Sportbund* (A. T. S. B.) d'Allemagne figurait avec 1 million 211,468 membres!

C'est suffisamment éloquent, la Fédération allemande réunissait le double des effectifs totalisés des 21 autres Unions nationales affiliées!

Après l'A. T. S. B. venait : l'Autriche, avec 293,700 membres ; la Tchecoslovaquie (Prague), avec 136,977 membres ; la Tchecoslovaquie allemande, avec 70,730 membres ; la Finlande, avec 30,257 membres et après, le Danemark, la Hollande, la Suisse, la Belgique, avec 12,909 membres.

Dans l'I. S. O. S. (Internationale sportive ouvrière socialiste) les sportifs allemands jouaient les premiers rôles et cela se concevait. Ils représentaient les deux tiers des effectifs et ils apportaient un bagage d'admirables organisations touchant à toute l'activité de la jeunesse et des adultes dans le domaine de l'éducation physique, du sport et de la formation morale.

* * *

En un « Comité central pour le sport et la culture physique » vivaient encore, en avril dernier, chez nos camarades allemands, les organisations suivantes fraternellement réunies en cartel pour le plus grand bien de toutes :

	Membres hommes		Membres femmes	
	de 14 à 18 ans	de plus de 18 ans	de 14 à 18 ans	de plus de 18 ans
Union gymnique et sportive	32,730	352,886	26,026	54,208
Union cycliste et motocycliste	28,204	240,296	8,581	41,223
Amis de la Nature (Tourisme)	7,410	59,733	3,410	19,911
Croix-Rouge ouvrière (Samaritains)	1,235	37,802	309	8,452
Union d'athlétisme	3,063	17,477	250	1,750
» « Santé du Peuple »	2,000	4,571	1,196	4,239
» des Joueurs d'échec	2,300	10,250	200	250
» des Tireurs	742	4,523	93	341
» du Yachting à voile	247	2,391	3	42
» des Joueurs de quilles	112	5,365	—	438
» des Pêcheurs à la ligne	365	6,268	35	—
Totaux	78,408	741,562	40,103	130,854

ouvriers se préoccupent encore de plus près du problème politique qui rend obscur l'horizon et ils joignent le « Front d'airain », en commun avec le parti social-démocrate, les syndicats et les « Reichbanner ». Au cours des différentes élections, ils vont à la bataille avec ardeur, ils engagent leurs membres adultes à rejoindre les troupes de défense.

Il m'a été donné d'assister, en septembre 1932, à Dresde, à une formidable démonstration de 30,000 sportifs ouvriers qui juraient, le poing levé, de vaincre Hitler.

Je suis revenu de là persuadé qu'aucune force ne pourrait jamais abattre cet enthousiasme et cette volonté de rester libre.

Hélas!

Quelques jours avant les élections décisives du 5 mars, le secrétaire pour le football, le camarade Riedel, m'écrivait une lettre pleine d'espoir. Le 7 mars il m'annonçait que « les jours prochains s'an-

noncent redoutables d'obstacles qui seront difficiles à surmonter ».

Il ne croyait pas prophétiser si exactement.

* * *

Peu de semaines après l'avènement d'Hitler, toutes les Unions gymniques et sportives neutres avaient reconnu l'autorité dictatoriale et leurs sociétés continuaient à vivre sous l'œil de commissaires nazis.

Les ouvriers refusèrent de s'incliner. Dès ce moment, le sort du puissant cartel était réglé: il ne pouvait pas songer à résister après l'effondrement du parti social-démocrate et des syndicats et en moins de deux mois il perdait le fruit de quarante années d'efforts.

Les autorités nazis, en dépit de la plus élémentaire justice, déclarèrent illégales les organisations sportives ouvrières « marxistes » parce qu'elles refusaient de souscrire aux exigences d'une certaine organisation centrale nazi de l'éducation physique. Rien qu'à Leipzig, des S. A. vinrent occuper les locaux de l'École ouvrière, les imprimeries, magasins, etc. Les dirigeants furent emprisonnés, brimés, et ceux qui y logeaient furent expulsés.

Même chose à Offenbach, où les nazis s'emparèrent de l'usine de vélos; à Magdebourg, où l'École des athlètes passa entre leurs mains. Partout ils saisirent les centaines de stades, locaux de rameurs, auberges des Amis de la Nature, etc. Partout les groupes furent dissous parce que proclamés illégaux!

C'est simple, on le constate.

Bon prince, Hitler voulut bien accepter que les membres des sociétés marxistes pourraient reprendre une activité dans les sociétés contrôlées par ses hommes, après une « quarantaine » de nombreux mois. Ils seront alors admis sous certaines conditions et en membres mineurs et probablement dans des sociétés à qui les autorités nazis auront remis les stades volés aux sportifs ouvriers!

Déjà en avril dernier, je constatai dans le *Peuple*, que les nazis avaient trouvé dans les unions neutres des admirateurs zélés et prêts à les aider.

Grâce à eux ils purent, dans le domaine sportif, mener rapidement la « synchronisation »; ils trouvèrent en eux les forces nécessaires pour faire fonctionner le rouleau compresseur.

Le sport ouvrier allemand a été entraîné à la suite du parti social-démocrate dont les leaders n'ont pas osé faire appel à la force de cette ardente jeunesse. C'est dans ces conditions qu'il partage les infortunes des jours mauvais.

L. L.

Les jeunes chômeurs en Autriche.

Une enquête entreprise par l'Association « Jugend in Not » auprès de 1,887 jeunes chômeurs enrôlés dans les équipes de travail qui ont fonctionné à Vienne du 1^{er} août 1932 à la fin de mai 1933, sous la dénomination de « Jugend am Werk », a fourni des renseignements sur la situation des jeunes chômeurs autrichiens.

Les 1,887 jeunes chômeurs comprenaient 1,432 garçons et 455 (soit 24 p. c.) jeunes filles. Au point de vue de l'âge, 38 p. c. étaient âgés de plus de 21 ans, 50 p. c. de 19 à 21 ans et 12 p. c. de 15 à 18 ans. Après avoir quitté l'école, 168 de ces jeunes chômeurs n'avaient jamais réussi à trouver un travail rémunéré et n'avaient appris aucun métier. Ils se répartissaient par sexe et âge de la manière suivante :

Années d'âge	15	16	17	18	19	20	21	Plus de 21 ans
Garçons.	13	7	8	6	5	6	6	7
Filles.	42	30	8	16	5	6	3	—
Total.	55	37	16	22	10	12	9	7

Ces jeunes gens comprenaient 1,424 travailleurs spécialisés (1,248 garçons et 176 filles), 463 chômeurs non spécialisés, y compris les sans-profession, se répartissant en 279 filles et 184 garçons.

Classés d'après la durée de leur travail professionnel, les 1,424 travailleurs spécialisés se répartissaient de la façon suivante :

Mois de travail	Garçons	Filles
Néant	86	39
Jusqu'à 2	49	12
De 3 à 4	290	26
De 5 à 9	241	28
De 10 à 12	138	14
De 13 à 24	246	18
De 25 à 36	104	19
Plus de 36	94	20
	1,248	176

Dans 1,575 cas, les jeunes chômeurs habitaient chez leurs parents. Ceux qui avaient encore leur père étaient au nombre de 1,186 et dans 606 cas le père était lui-même chômeur; 1,572 jeunes chômeurs avaient encore leur mère qui, dans 1,181 cas, s'occupait uniquement du ménage; dans 149 cas, travaillait au dehors et, dans 242 cas, chômaient.

La durée du chômage variait comme suit :

Semaines	Garçons	Filles
Jusqu'à 10	71	24
De 11 à 135	1,213	388
De 136 à 210	128	27
De 211 à 520	20	6
	1,432	455

Cours pour jeunes syndiqués

Au cours de l'hiver prochain, la Commission syndicale de Belgique organisera, dans les différentes régions du pays, d'accord avec la Centrale d'Éducation ouvrière et avec le concours des Fédérations de Syndicats, un cours pour jeunes syndiqués.

Cette année-ci, le cours portera principalement sur la structure du mouvement syndical national et international. Il est destiné aux jeunes syndiqués qui n'ont pas encore suivi un cours analogue ou qui n'ont pu le suivre avec fruit les années précédentes.

Pour faciliter les études des élèves, la Commission syndicale édite une brochure spéciale qui leur sera remise gratuitement.

La Commission syndicale prévoit cependant un cours de deuxième année qui sera organisé à partir de l'hiver 1934-1935.

En attendant, et à titre transitoire, on créera, pendant l'hiver 1933-1934, l'occasion pour ceux qui ont déjà suivi un cours pour jeunes syndiqués, de suivre un cours spécial qui comprendra les six leçons suivantes :

1. Coup d'œil sur l'économie industrielle de la Belgique;

2. Les différentes forces de concentration industrielle ;

3. La politique syndicale après la guerre ;

4. Les méthodes et les moyens d'action ;

5. La conduite des grèves ;

6. La défense des conventions collectives, la conciliation, la médiation, l'arbitrage et le contrôle ouvrier.

Nous engageons vivement la jeunesse ouvrière à sacrifier, au cours de l'hiver prochain, une partie de ses loisirs pour suivre un des cours dont nous venons de parler. Cela l'aidera à comprendre avec plus de facilité les différents problèmes qui se posent actuellement à l'attention de la classe ouvrière et lui permettra de se rendre compte comment et dans quelle mesure celle-ci pourra, par les organisations dont elle dispose, résister aux assauts que la réaction ne manquera pas de diriger contre elle au cours des mois qui vont suivre.

Un Cri de détresse de l'Organisation syndicale de la Jeunesse

A l'occasion de l'ouverture de la saison d'hiver, l'Organisation syndicale de la Jeunesse d'Anvers a lancé un manifeste auquel nous empruntons les données suivantes, qui permettent de se faire une idée de son activité :

En suite à la discussion du problème du chômage de la jeunesse au sein du Conseil des Jeunes de l'Organisation syndicale de la Jeunesse, il a été décidé de créer une caisse de chômage mettant les jeunes gens quittant l'école et les jeunes chômeurs qui ne sont pas encore syndiqués dans la possibilité d'émarguer à cette caisse, à condition qu'ils suivent les cours à organiser par la Jeunesse syndicale.

Le Gouvernement a apporté quelques modifications au programme primitif. Néanmoins, la caisse en question rendra possible d'assurer une indemnité aux élèves qui ont suivi avec fruit pendant deux ans les cours des écoles professionnelles et aux jeunes chômeurs ayant été occupés pendant six mois.

L'Organisation syndicale de la Jeunesse a organisé pendant les mois d'hiver, dans ses 32 sections, 337 leçons, 52 conférences avec projections lumineuses, 25 représentations cinématographiques et exécutions musicales et 45 conférences sur des questions d'actualité, soit au total 459 réunions éducatives à l'intention des jeunes chômeurs.

Les leçons seules ont été régulièrement suivies par un nombre d'élèves variant entre 900 et 1,100.

Le Secrétariat d'Education de la Fédération des Syndicats a organisé en outre, régulièrement, dans nombre de régions, des réunions récréatives et éducatives qui ont été fréquentées également par de nombreux jeunes chômeurs. Pour cette année, nous ne prévoyons pas moins de 1,020 réunions de ce genre. En collaboration avec le Personnel enseignant socialiste d'Anvers, il a été dressé un programme que nous nous proposons d'exécuter avec son concours. La réalisation de ce programme, qui ne peut être considéré que comme un programme général d'éducation, dépendra en partie de la mesure dans laquelle les administrations publiques nous aideront à trouver les locaux et les professeurs nécessaires.

Le manifeste signale, d'autre part, que cette année la scolarité se terminera pour 123,314 enfants. De ce nombre, 70,000 quitteront définitivement l'école et viendront surcharger le marché du travail déjà encombré.

Il faut que l'on se dresse plein de courage et d'enthousiasme contre le fléau du chômage de la jeunesse, problème par lequel les forces vitales du peuple entier entrent en jeu.

Entretiens, les effectifs de l'Organisation syndicale de la Jeunesse évoluent vers les 3,000 membres.

Les Auberges de la Jeunesse et l'organisation des jeunes en France

Les problèmes de la jeunesse font depuis plusieurs années l'objet de la préoccupation de nos amis de la C. G. T. française.

Le dernier congrès a écouté un rapport du camarade Dumortier sur les centres laïques et les auberges de la jeunesse. Le rapporteur a insisté sur le fait qu'il est absolument nécessaire de grouper derrière nous la jeunesse. Il a fait appel aux syndicats, unions et fédérations pour qu'ils fassent un effort financier en faveur des Auberges de la Jeunesse.

En conclusion, le congrès a adopté la résolution suivante :

« Le Congrès,

» Enregistre avec satisfaction la création du Centre laïque d'Auberges de la Jeunesse ;

» Fait appel à toutes les organisations soucieuses de coopérer à l'éducation laïque, pacifiste et sociale de la jeunesse pour qu'elles joignent leurs efforts à ceux de la C. G. T. et du Centre laïque d'Auberges de la Jeunesse en vue de créer rapidement en France un réseau important d'auberges de la jeunesse ;

» Fait un appel particulier aux unions départementales et aux organisations possédant des locaux pour qu'immédiatement elles recherchent les moyens d'y installer les rudiments d'une auberge ;

» Demande aux unes et aux autres de s'employer sans retard à animer les auberges de la jeunesse qui seront créées et à se consacrer à l'organisation et à l'éducation de la jeunesse ouvrière.

» Le Congrès,

» Conscient de l'urgente nécessité pour la classe ouvrière de veiller soigneusement à la formation morale de ses propres enfants ;

» Approuvant sans réserve l'adhésion donnée par le mouvement syndical au groupement des Amis de l'Enfance ouvrière, constitué pour organiser des communautés d'enfants où pourront se développer, grâce à la pratique de la vie collective, les sentiments de solidarité et de liberté qui doivent unir et animer tous les enfants des travailleurs ;

» Lance un pressant appel à tous les syndicats et à tous les militants pour qu'ils apportent leur concours à cette organisation ; à tous les jeunes syndiqués pour qu'ils prennent une part active à son développement, et à la création des groupes locaux, dont ils ont le devoir de devenir les animateurs. »

Cette résolution témoigne du souci de nos amis français de poursuivre avec plus de méthode et d'énergie l'organisation de la jeunesse.